

# Présentation synthétique des comptes 2019

## Ville de Beaune

### 1. Présentation agrégée de l'ensemble des budgets

#### a. Dépenses et recettes comptabilisées sur l'exercice 2019

	Budget Principal		Camping Municipal		Beaune Congrès		ZA Aérodrome	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
<b>Investissement</b>	9 393 007	8 638 912	27 988	133 403	372 847	15 590	14 730	-
<b>Fonctionnement</b>	33 941 739	28 416 864	502 538	263 319	615 040	730 898	21 040	499 665
<b>Total</b>	<b>43 334 745</b>	<b>37 055 775</b>	<b>530 526</b>	<b>396 723</b>	<b>987 887</b>	<b>746 488</b>	<b>35 770</b>	<b>499 665</b>

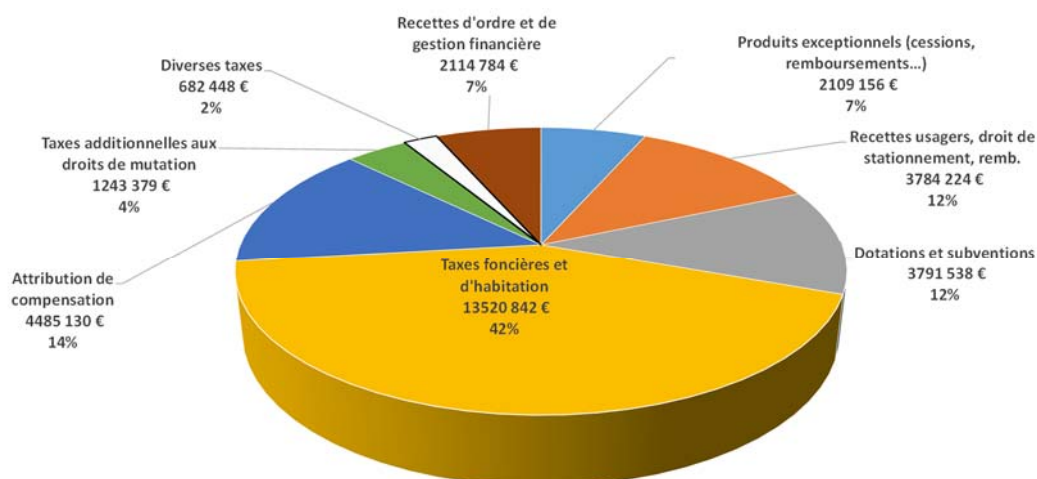
#### b. Résultats de l'exercice 2019

	Budget Principal	Camping Municipal	Beaune Congrès	ZA Aérodrome	Soldes de l'ensemble des budgets
Solde d'investissement hors restes à réaliser	754 094,92	- 105 415,17	357 257,29	14 730,07	<b>1 020 667</b>
Excédent ou déficit de fonctionnement	5 524 875,14	239 219,06	- 115 858,51	- 478 625,01	<b>5 169 611</b>
<b>Résultat de l'exercice 2019</b>	<b>6 278 970,06</b>	<b>133 803,89</b>	<b>241 398,78</b>	<b>- 463 894,94</b>	<b>6 190 278</b>

### 2. Le Budget Principal

#### a. La section de fonctionnement

- Les recettes de fonctionnement progressent de + 9,6 % soit + 2,8 M€ par rapport à 2018.



Cette croissance se réalise principalement sur les cessions de biens (+ 1,9 M€, soit + 6 pts). La fiscalité reste dynamique avec une évolution de 338k€ sur la fiscalité directe et de 199k€ sur les droits de mutation. Les produits des services et des domaines progressent principalement sur les remboursements de frais par la Communauté d'Agglomération (+603k€). Les recettes en provenance de l'Etat continuent de diminuer avec une perte annuelle de 85k€ sur la dotation forfaitaire et de 82k€ sur le FCTVA.

- **Les charges de fonctionnement** diminuent de 0,2 %, soit - 45 k€ (hors dépenses d'ordre)
  - ✓ **Les charges à caractère général** sont assez stables (+ 0,8 %) soit + 53 k€, certaines baissent de coûts (assurance, affranchissement et remboursement à la Communauté d'Agglomération) ont permis de consacrer un budget plus important aux réparations sur les bâtiments et à la mise en place d'une nouvelle gestion des déchets verts.
  - ✓ **Les dépenses de personnel** progressent très légèrement (+ 0,9 %) mais leur part dans les dépenses de fonctionnement (50.25 %) diminue.
  - ✓ **Les frais financiers** ont diminué de 132 k€ en un an.

### b. L'investissement

#### - Les principales dépenses d'amélioration du patrimoine

Hors dette, les dépenses réelles d'investissement se sont élevées à 3,6 M€ (2,9 M€ en 2018). Elles se composent principalement de :

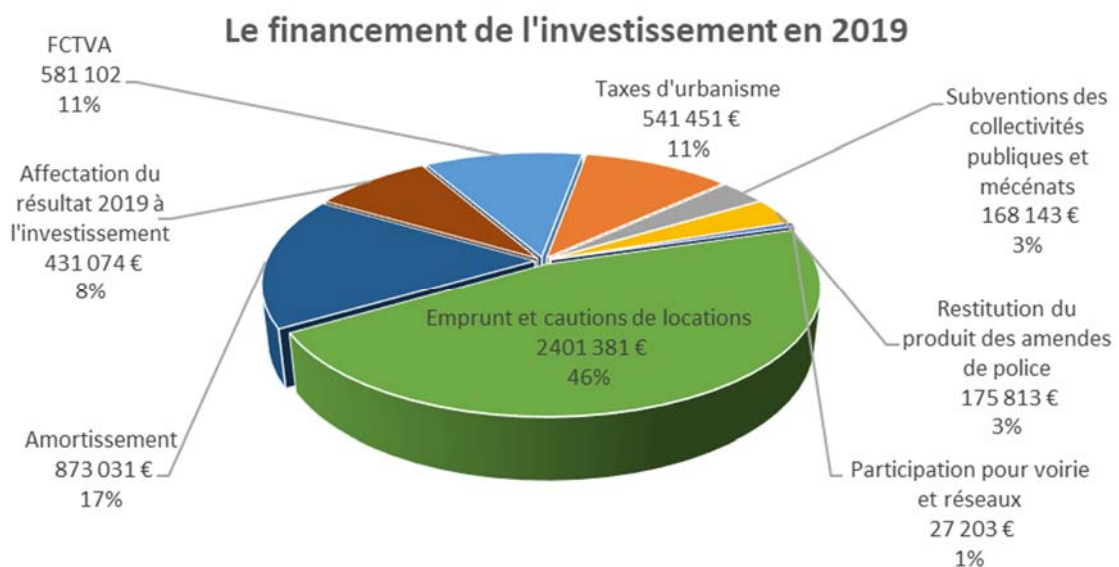
- ✓ Divers travaux et études en lien avec les bâtiments : 1,2M€
- ✓ La contribution au contournement de BEAUNE : 772 k€
- ✓ Un ensemble de travaux de voirie et de trottoirs : 817 k€
- ✓ Des travaux de valorisation des espaces verts : 136 k€
- ✓ Des achats de matériels informatiques et de mobilier : 147 k€
- ✓ La réfection de murs de soutènement sur les chemins: 144 k€
- ✓ De nouveaux équipements pour les parkings d'ouvrage : 102 k€

Le remboursement en capital de la dette s'élève à 2,7 M€ et a représenté 43% des dépenses réelles d'investissement.

#### - Le financement des équipements et le désendettement

Un nouvel emprunt de 2,4 M€ a été mobilisé en fin d'année 2019 et il représente 46% du financement de la section d'investissement.

L'autofinancement, issu de la section de fonctionnement, finance un quart de la section d'investissement.



c. <u>Les ratios financiers</u>	2018 fiche DGFIP		CA 2019 (Budget Principal)
	Ville de Beaune	Moyenne de la strate	
1 - Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 051	1 380	<b>1 043,02</b>
2 - Produit des impositions directes / population	591	625	<b>603,96</b>
3 - Recettes réelles de fonctionnement / population	1 291	1 515	<b>1 417,41</b>
4 - Dépenses d'équipement brut / population	129	324	<b>159,47</b>
5 - Encours de la dette globale / population	1 092	1 036	<b>993,76</b>
6 - Dotation globale de fonctionnement / population	134	199	<b>130,95</b>
7 - Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	50,30%	59,57%	<b>50,25%</b>
9 - Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	90,5%	98,0%	<b>82,1%</b>
10 - Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	10,0%	21,4%	<b>11,3%</b>
11 - Encours de la dette avec PPP / recettes réelles de fonctionnement	84,6%	68,4%	<b>70,1%</b>

### 3. Les budgets annexes

#### a. Camping Municipal

Les dépenses réelles d'investissement de l'année s'élèvent à 113 k€ contre 20 k€ en 2018. L'exercice a été marqué par l'inauguration de la nouvelle aire d'accueil des camping-cars (108 k€), le renouvellement de mobilier et l'installation d'accès WIFI (5 k€). Le Département a supporté l'aide à l'aménagement du camping à hauteur de 24 k€.

Les dépenses réelles de fonctionnement progressent assez peu (0,9 %). Les charges à caractère général augmentent de 4 %, cela provient principalement du coût de l'énergie. Les charges de personnel diminuent de 0,9 %.

Avec la progression des recettes usagers (+ 1,8 % en 2019), le résultat s'améliore de 5,3 % entre 2018 et 2019. Après financement du déficit d'investissement (104 415€), il est possible de reprendre une somme plus conséquente que l'année précédente, en section de fonctionnement (133 803,89€). Cela montre que l'investissement a été bien calibré sur les capacités d'autofinancement. Toutefois, les pertes d'exploitation constatées durant la crise sanitaire (fermeture du camping) devront être absorbées en 2020.

#### b. Beaune Congrès

Ce budget a pour objet de retracer les échanges financiers entre la SPL BEAUNE Congrès et la Ville de BEAUNE, ainsi que les dépenses de travaux relatives à l'équipement du Palais des Congrès dont la gestion est confiée par Délégation de Service Public (DSP) à la SPL.

L'amortissement des investissements réalisés sur ce budget représente 30 % des dépenses de fonctionnement et est stable. Les charges à caractère général qui comportent principalement les dépenses d'entretien courant du bâtiment du Palais des Congrès ont progressé de 3 % alors que le versement des compensations pour contrainte de service public à la SPL BEAUNE Congrès a diminué de 3,8 k€, soit 1 %.

La SPL BEAUNE Congrès verse une redevance, elle s'est élevée à 191 054€ en 2019 (31 % des recettes de fonctionnement). Elle est revalorisée tous les ans selon des indices définis dans le Contrat de Délégation de Service Public et à cela s'ajoute la refacturation de certaines charges.

Les travaux d'investissement réalisés en 2019 ont concerné des mises en sécurité des systèmes électriques.

Ce budget est globalement excédentaire mais sa section d'exploitation est contrainte par les dépenses d'amortissement. Le déficit de fonctionnement de 115 858,51€ devra être comblé en tout ou partie, au cours de l'exercice 2020 par l'attribution d'une subvention exceptionnelle du Budget Principal, selon la réglementation en vigueur.

#### c. Zone d'Activité de l'Aérodrome

Ce budget concerne la gestion de la zone de l'Aérodrome de BEAUNE-CHALLANGES.

En 2018, des acquisitions importantes pour la valorisation des infrastructures de l'aérodrome avaient été réalisées. En 2019, les dépenses de fonctionnement sont plus modestes et ont été consacrées à des études, à de l'entretien et à de la maintenance sur le terrain.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 21 k€ en hausse de 22 % par rapport à 2018. Elles comprennent le produit des cessions d'immobilisations pour 14,7 k€. En effet, les travaux présents dans l'inventaire de ce budget, sur les hangars, ont été transférés au Budget Principal créant une charge pour le Budget Principal et une recette pour ce budget annexe. La dotation de l'Etat pour l'entretien de cet aérodrome reste stable à 4,5 k€. Les loyers s'élèvent à 1,8 k€.

Comme pour le Budget Annexe Beaune Congrès, il conviendra de traiter, en 2020 le déficit de ce budget.

Après accord sur le périmètre de ce budget avec la Direction Générale des Finances Publiques, les cessions du secteur aérodrome, réalisées sans aménagement particulier, ont été comptabilisées sur le Budget Principal et en 2020, les dépenses de gestion du domaine public de la zone de l'aérodrome ont été transférées sur le Budget Principal, afin de se mettre en conformité avec l'objet des budgets annexes. Ainsi, seules les dépenses en lien avec le développement d'une zone d'activité sur ce site pourront être imputées sur ce budget.

#### **Conclusion :**

Le solde 2019 pour l'ensemble des budgets s'élève à 6,2 M€ en 2019. Il permet, conformément à la prospective budgétaire dessinée pour la construction du Budget Primitif 2020, de réintégrer des ressources pour diminuer les emprunts d'équilibres inscrits temporairement lors de l'élaboration du Budget Primitif 2020.